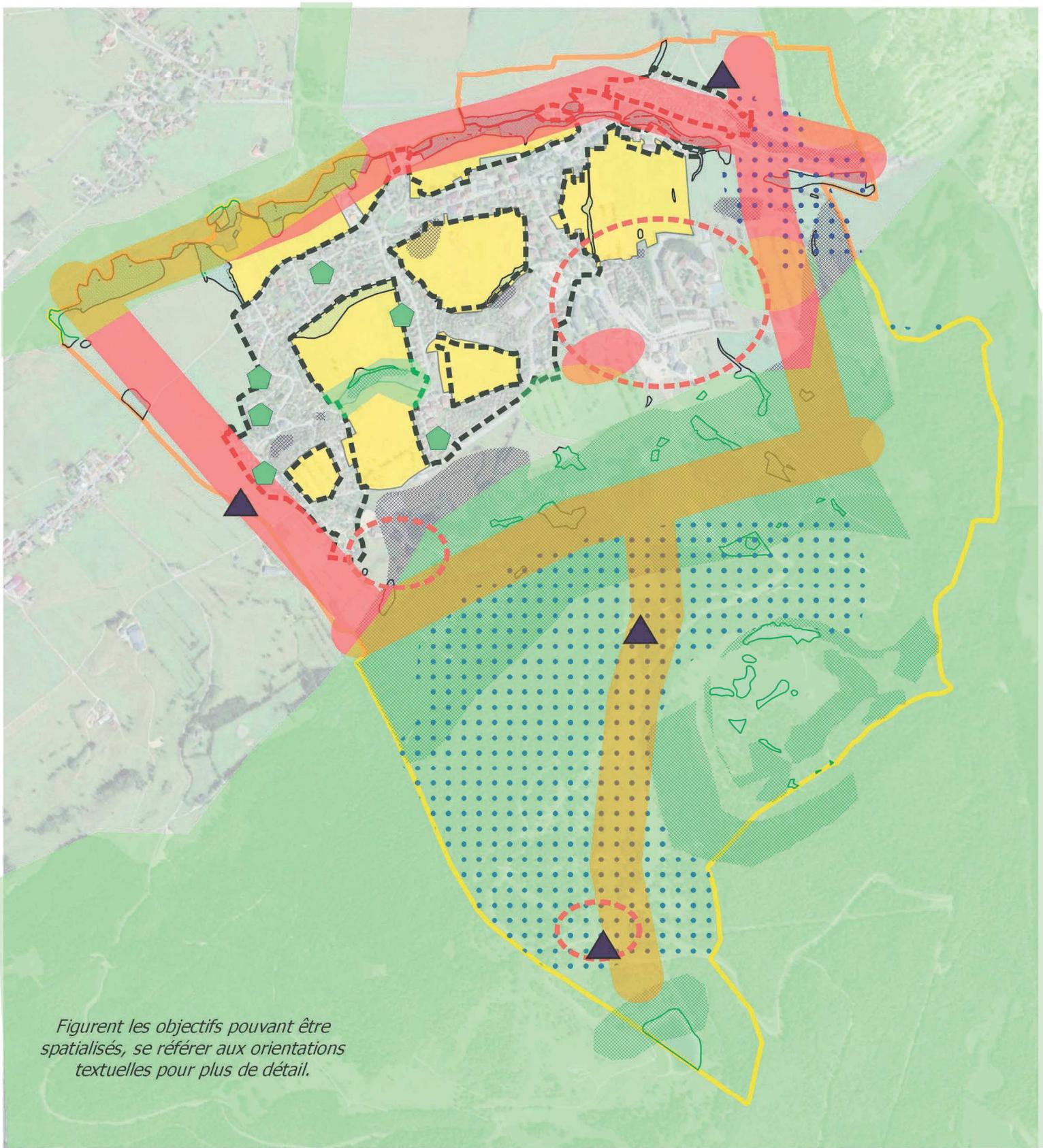


SPATIALISATION DES OBJECTIFS DU PADD



Figurent les objectifs pouvant être spatialisés, se référer aux orientations textuelles pour plus de détail.

 Préserver les éléments majeurs de nature en ville

 Donner la priorité au renouvellement urbain

 Préserver le périmètre de captage

 Prendre en compte les risques naturels

 Milieux humides à préserver (L.151-2 CU)

 Protéger les ilots agricoles

 Assurer le maintien des activités économiques et touristiques

 Sécuriser les abords de la station

 Protéger les réservoirs de biodiversité

 Protéger le réseaux de haies

 Protéger les corridors écologiques

 Valoriser les points de vue